

6,⁵78⁽⁶⁾
4.€ -34%

TAGLIATELLES AU POULET SAUCE PESTO(2) "FLEURY MICHON"

2 x 300 g (600 g). Le kg : 7,45 €. Egalement disponible au même prix : Gratin dauphinois jambon supérieur Ou Lasagnes à la bolognaise.



4€

LE LOT

JAMBON LE SUPÉRIEUR AU TORCHON -25% DE SEL CONSERVATION SANS NITRITE⁽³⁾ "FLEURY MICHON"

12 tranches. 2 x 120 g + 120 g offerts (360 g). Le kg : 13,11 €.



15-16 båtonnets. 160 g. Le kg : 20 €.

Par 2 (320 g) : 4,22 € au lieu de

6,40 €. Le kg : 13,19 €. Egalement
disponible au même prix : Petits Bâtons

de Berger Nature.





4€ ,54 TICKET E.Leclerc COMPRIS*

soit $\mathbf{1}^{\epsilon}_{,14}$

SAUMON FUMÉ DE NORVÈGE (7) "RONDE DES MERS"

4 tranches. 140 g. Le kg: 40,57 €. Même promotion disponible sur d'autres variétés signalées en magasin.⁽⁴⁾ 1€ 7,99 TICKET E.Leclerc COMPRIS*





TERRINES AUX NOIX DE SAINT-JACQUES**
ASC(2) "RONDE DES MERS"

2 tranches.

**Argopecten purpuratus (élevées au Pérou) et/ou Chlamys opercularis (pêchées en Océan Atlantique Nord-Est) et/ou Zygochlamys patagonica (pêchées en Océan Atlantique Sud-Ouest). 120 g. Le kg: 20,75 €. Également disponible au même prix: Terrines au saumon et saumon fumé ASC.

TRADILÈGE





TICKET E.Leclerc
COMPRIS"

18 BÂTONNETS DE SURIMI SAVEUR
CRABE MSC(2) "PÊCHE OCÉAN"

Préparation à base de chair de poisson. 300 g. Le kg: 6,33 €. Egalement disponible au même prix : Mini bâtonnets de surimi saveur crabe avec sauce mayonnaise MSC. (Préparation à base de chair de poisson). (210 g) (Le kg: 9,05 €)

PRIX PAYÉ EN CAI

20%

abec la Carte

soit 0,32
sur la carte

BLANC DE POULET QUALITÉ SUPÉRIEURE DORÉ AU FOUR⁽³⁾ "TRADILÈGE"

6 Tranches, 180 g. Le kg : 8,83 €.

NORVÈGE

kg) (Origine Union Européenne).

* Ticket E.Leclerc compris correspond au prix auquel reviendrait le produit en tenant compte du montant du Ticket E.Leclerc crédité sur votre carte de fidélité et utilisable dès le lendemain de son obtention pour les porteurs de la carte de fidélité E.Leclerc. (4) Voir détails en points de vente. (5) % de Mat. Gr. sur produit fini. (6) Prix conseillé par la coopérative au(x) point(s) de vente participant à l'opération commerciale

